

OBJET : EVOLUTION DU CODAGE DES MESSAGES VAA, TCA, SIGMET ET SWXA

1 OBJET

L'objet de la présente circulaire est d'informer les usagers aéronautiques de l'évolution du codage des messages VAA, TCA, SIGMET et des avis consultatifs sur la météorologie de l'espace (SWXA), qui consiste en l'ajout d'un champ de statut (TEST ou EXER).

Cette évolution sera effective à partir de la première quinzaine du mois de novembre 2019.

2 CONTEXTE

L'Amendement 78 de l'Annexe 3 de l'OACI impose d'introduire au 7 novembre 2019 un champ supplémentaire de statut (TEST ou EXER) dans le codage TAC des VAA, TCA et SIGMET et des SWXA.

Ce champ supplémentaire de statut est conditionnel, c'est-à-dire qu'il n'est utilisé que lorsque le message diffusé est un test ou un exercice.

Lorsque l'indicateur TEST ou l'abréviation EXER est présent, le message concerné peut contenir des renseignements qui ne devraient pas être utilisés en exploitation ou prendre fin immédiatement après l'indicateur.

Pour le SIGMET, ce nouveau champ se situe après le nom de la FIR concernée par le SIGMET (soit dans la deuxième ligne du message).

Pour les VAA, TCA et SWXA, le nouveau champ apparaît en deuxième position, juste après l'identificateur du type de message (VA ADVISORY ou TC ADVISORY ou SWX ADVISORY).

3 ZONES CONCERNÉES

Pour les TCA, SIGMET et SWXA: France métropolitaine et Outre-mer.

Pour les VAA: zone de responsabilité du VAAC de Toulouse.